

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
**COMMUNE DE SAINT-CIRQ- SOULLAGUET**

**Enquête publique préalable à l'aliénation d'un chemin et d'une partie du domaine public.**

Par arrêté du 10 février 2022 le Maire de Saint-Cirq-Souillaguet a :

- ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur :
  - le chemin allant du chemin rural de Gourdon aux Rosettes à la D704,
  - une partie du domaine public dans le bourg de Souillaguet.
- désigné M. Robert MARTEL en qualité de commissaire enquêteur.
- fixé les dates de l'enquête du 3 mars à 11h00 au 18 mars à 19h00.

Le dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés et consultables en mairie (les mardis et jeudis de 9 h 00 à 17 h 30) et sur le site internet de la commune (<http://www.saint-cirq-souillaguet.fr>) pendant la durée de l'enquête. Chacun pourra consigner ses observations :

- en mairie sur le registre,
- par courrier postal adressé à M. le Commissaire enquêteur – Mairie - Le bourg 46300 Saint-Cirq-Souillaguet,
- par courriel : [commissaire.enqueteur-46@hotmail.com](mailto:commissaire.enqueteur-46@hotmail.com)

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie le 3 mars de 11h00 à 13h00 et le 18 mars de 17h00 à 19h00. Il pourra être contacté au : 07 81 02 80 81, afin de convenir d'un horaire de rendez-vous téléphonique, ou en visioconférence, approprié.

A l'issue de l'enquête, les administrés pourront consulter les rapports et les conclusions à la mairie de Saint-Cirq-Souillaguet et sur le site internet de la commune.

Cette enquête se déroulera avec toutes les précautions pour éviter une transmission du coronavirus : utilisation préférentielle de moyens à distance (numérique, courrier postal voire téléphone) ou à défaut par présence physique en mairie avec application des mesures barrières.

Le Maire  
Michel COMBES

